

2008/193 - MARCHES RELATIFS A L'ACHAT, LA REPARATION, LA LOCATION ET L'INSTALLATION DE MATERIEL D'ECLAIRAGE SCENIQUE (DIRECTION ACHATS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le fonctionnement courant des services municipaux requiert l'achat, la location et l'installation, ainsi que la réparation de matériel d'éclairage scénique, recensé dans la nomenclature Ville de Lyon au titre des familles d'achat : 07.15 et 07.67 : Matériel d'éclairage scénique et maintenance de matériel d'éclairage scénique.

Pour assurer le renouvellement de ce type de fournitures et de prestations, il convient d'organiser une procédure d'appel d'offres en application des articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Les marchés à passer seront des marchés à bons de commande d'un montant estimatif annuel de 180 000 euros, d'une durée d'un an, éventuellement renouvelable 3 fois 1 an par expresse reconduction.

Vu le Code des Marchés Publics ;

Ouï l'avis de sa Commission Finances, Administration Générale, Fin de procédures des Marchés Publics ;

DELIBERE

1. Le renouvellement des marchés relatifs à l'achat, la réparation, la location et l'installation de matériel d'éclairage scénique est approuvé.

2. La dépense en résultant financée sur les crédits inscrits au(x) budget(s) 2008 (2009, 2010, 2011, 2012) sera imputée sur les articles 2188, 61558, 611, 6135.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM